

**EXAMENS POUR LES ÉTUDIANTS EN REGIME BLOQUE / ETUDIANTS EN CO-DIPLOMATION / ETUDIANTS N'AYANT PU TERMINER LEUR SEMESTRE ERASMUS**

	<b>Matière</b>	<b>Date</b>	<b>Horaire</b>	<b>Accès aux sujets</b>	<b>Retour des copies</b>	<b>Typologie de l'examen</b>
<b>Licence 1</b>	<b>TD Droit Civil</b>	11-mai	De 10h00 à 11h00	sujet écrit 1h envoyé sur votre messagerie et à disposition sur Claroline Connect	marianne.cottin@univ-st-etienne.fr (pour les L1A) et francoise.perret-richard@univ-st-etienne.fr pour (les L1B)	Trois cas pratiques avec barème indiqué sur le sujet
	<b>TD droit Constitutionnel</b>	11-mai	De 15h30 à 16h30	sujet écrit 1h envoyé sur votre messagerie et à disposition sur Claroline Connect	fanny.jacquelot@univ-st-etienne.fr	Sur la base d'une citation, vous devrez produire une brève introduction et un plan non détaillé. Seuls figureront dans la copie les annonces de plan et chapeaux ainsi que les titres.
<b>Licence 2</b>	<b>TD Droit Civil</b>	11-mai	De 9h00 à 10h00	sujet écrit 1h envoyé sur votre messagerie et à disposition sur Claroline Connect	etienne.cornut@univ-st-etienne.fr	Questions de cours
	<b>TD Droit Administratif</b>	11-mai	De 13h30 à 14h30	sujet écrit 1h envoyé sur votre messagerie et à disposition sur Claroline Connect	sarah.tabani@gmail.com	Cas pratique
	<b>TD Droit des affaires</b>	12-mai	De 16h30 à 17h30	sujet écrit 1h envoyé sur votre messagerie et à disposition sur Claroline Connect	matthieu.zolomian@univ-st-etienne.fr	Les étudiants auront à commenter deux courts extraits de décisions de justice, de note de jurisprudence ou de notes de doctrine. Il conviendra d'expliquer la(les) phrase(s) reproduite(s), et éventuellement les discuter, lorsque cela est possible.
	<b>TD Droit Pénal</b>	12-mai	De 16h30 à 17h30	sujet écrit 1h envoyé sur votre messagerie et à disposition sur Claroline Connect	eliette.rubi.cavagna@univ-st-etienne.fr	Cas pratique
	<b>TD DIP</b>	12-mai	De 16h30 à 17h30	sujet écrit 1h envoyé sur votre messagerie et à disposition sur Claroline Connect	Claroline connect dans le cours DIP	Questions sur documents
<b>Licence 3</b>	<b>TD Procédure civile</b>	11-mai	De 11h00 à 12h00	sujet écrit 1h envoyé sur votre messagerie et à disposition sur Claroline Connect	francoise.perret-richard@univ-st-etienne.fr	2 grosses questions de Cours, par la voie d'Attendus d'Arrêts de la Cour de cassation, permettant de vérifier la bonne compréhension de notions fondamentales de Procédure civile - sur 14 points - 2 petits Cas pratiques sur les compétences des juridictions de l'Ordre judiciaire - 6 points
	<b>TD Droit de l'UE</b>	11-mai	De 11h00 à 12h00	sujet écrit 1h envoyé sur votre messagerie et à disposition sur Claroline Connect	retour des copies sur Claroline connect dans l'espace dédié DROIT LAP - EXAMENS L3	Commentaire d'un extrait d'arrêt
	<b>TD droit des sociétés</b>	11-mai	De 11h00 à 12h00	sujet écrit 1h envoyé sur votre messagerie et à disposition sur Claroline Connect	matthieu.zolomian@univ-st-etienne.fr	Les étudiants auront à commenter deux courts extraits de décisions de justice, de note de jurisprudence ou de notes de doctrine. Il conviendra d'expliquer la(les) phrase(s) reproduite(s), et éventuellement les discuter, lorsque cela est possible.
	<b>TD Droit privé des biens</b>	11-mai	De 14h30 à 15h30	sujet écrit 1h envoyé sur votre messagerie et à disposition sur Claroline Connect	philippe.soustelle@univ-st-etienne.fr	Il s'agira d'analyser un ou plusieurs articles du Code civil
	<b>TD DEDH</b>	11-mai	De 14h30 à 15h30	sujet écrit 1h envoyé sur votre messagerie et à disposition sur Claroline Connect	kelly.picard@univ-st-etienne.fr	Epreuve écrite d'une heure consistant en une analyse de texte sous forme de plan détaillé. Il s'agit d'évaluer la capacité d'analyse et de construction d'une démonstration juridique.
	<b>TD Droit du travail</b>	11-mai	De 14h30 à 15h30	sujet écrit 1h envoyé sur votre messagerie et à disposition sur Claroline Connect	stephane.vernac@univ-st-etienne.fr	Commentaire d'un extrait d'arrêt (plan en 2 parties est attendu sans sous partie obligatoire)